

# LES SITES RAMSAR DU BASSIN RHIN-MEUSE

Etat des lieux, Analyse de la gestion et  
Utilisation du label dans un projet de filière



Etang de Lachaussée – Site des Etangs de la Petite Woëvre. Crédit photo : Justine Duret

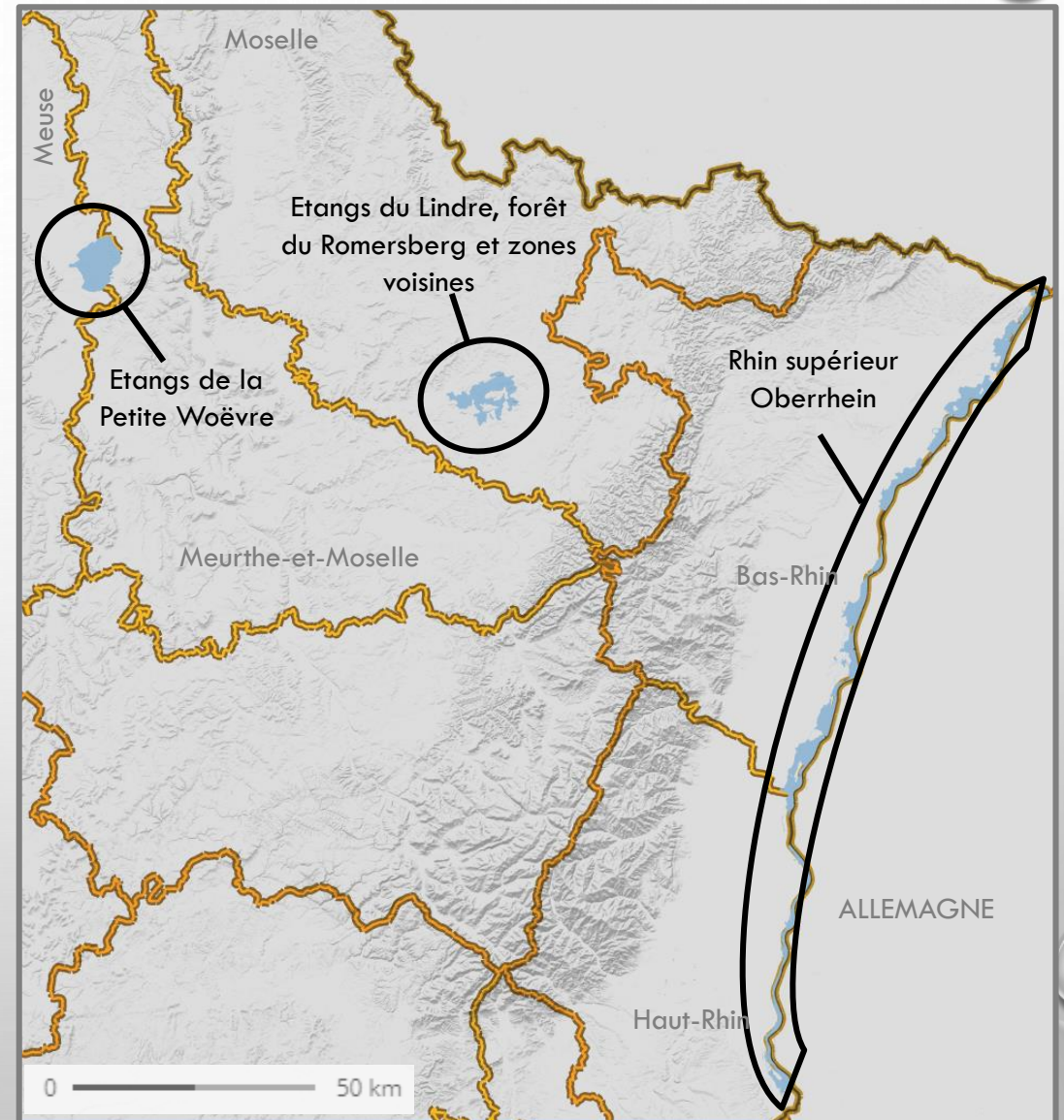


**Pierre-Olivier Lausecker et Justine Duret**

9<sup>ème</sup> Séminaire Ramsar- Bassin du Drugeon  
19 octobre 2017

# Objectifs de l'étude

Les sites Ramsar du bassin Rhin-Meuse



1<sup>ère</sup> phase sur les trois sites Ramsar du bassin

- Etat des lieux
- Jeu d'acteurs
- Eléments entravant la gestion
- Utilisation du label
- Etat des filières
- Perception vis-à-vis des milieux humides
- Idées de projets

Enjeux des territoires

Implication des acteurs

2<sup>ème</sup> phase sur filière piscicole – site du Lindre

- Evaluation du potentiel d'une idée de projet de filière en s'appuyant sur le label Ramsar pour le valoriser

# Méthode

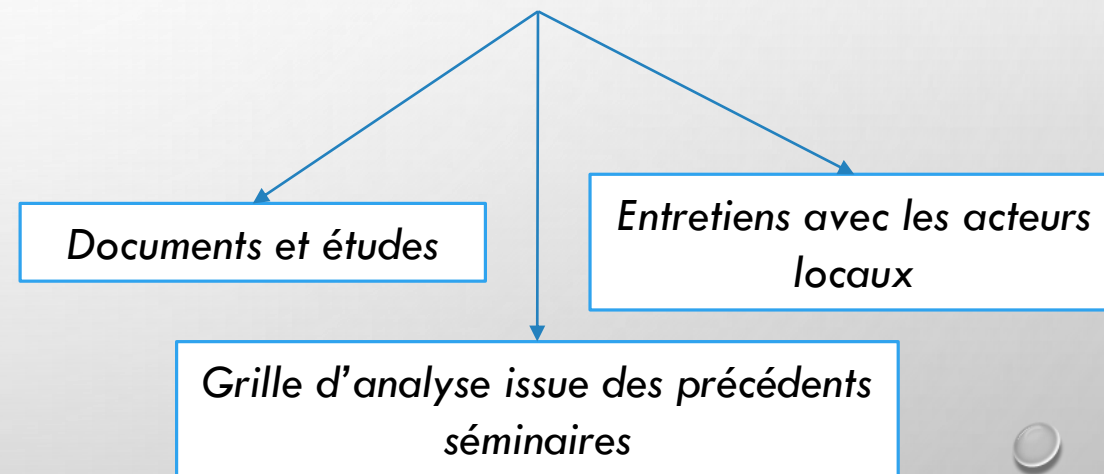
## Comité de Pilotage

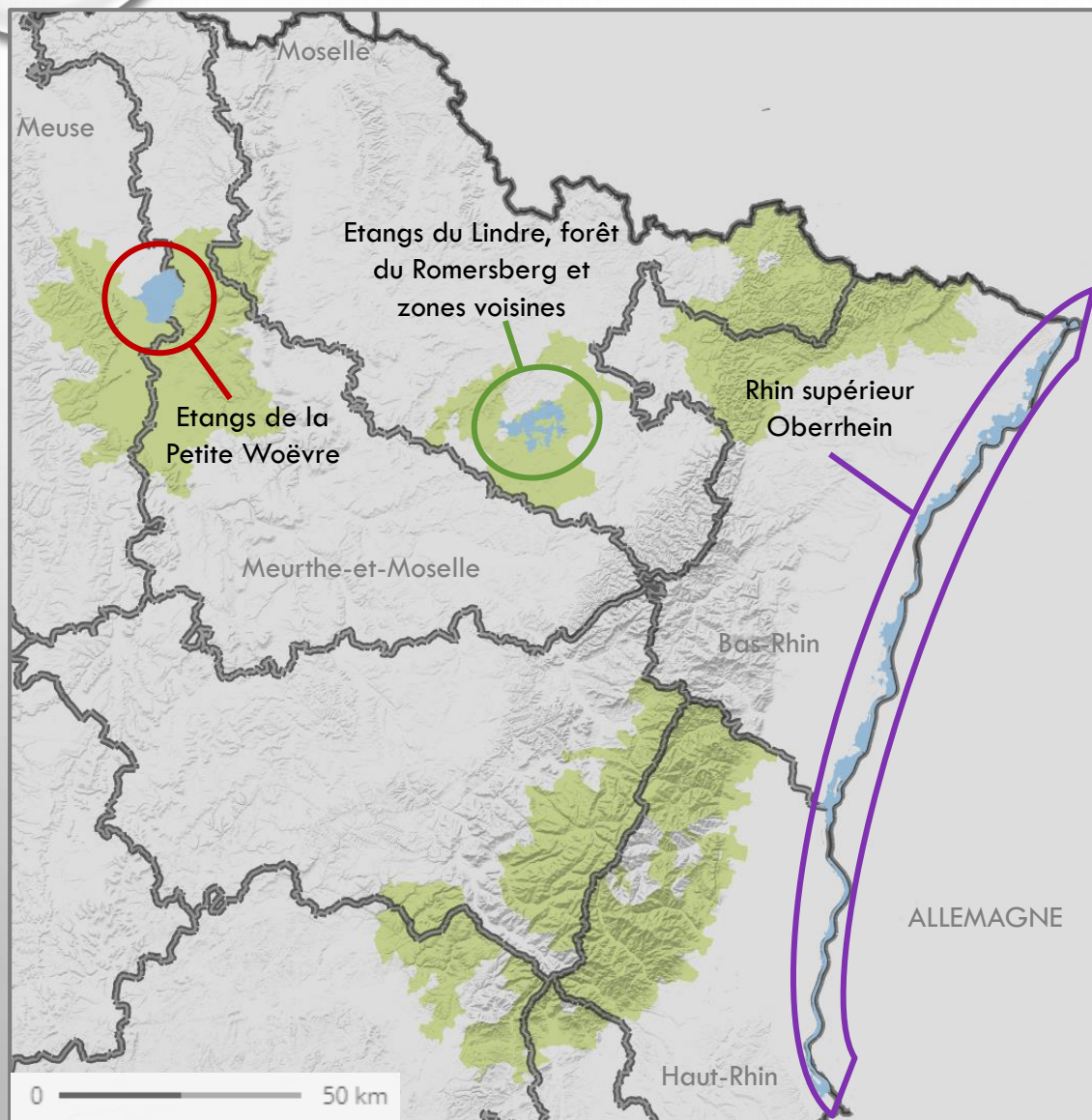
- Impliquer services régionaux
- Connaissance global du territoire
- Contacts des acteurs locaux



## Données à récolter

- Gestion des sites
- Contexte historique et description des sites
- Ecologie des sites
- L'économie et la dynamique sociale





Les sites Ramsar du bassin Rhin-Meuse

### Etangs de la Petite Woëvre (1991, 5985 ha)

- Mosaïque d'étangs, forêts, prairies et champs cultivés.
- Impulsion locale du PNR de Lorraine et du Maire de Lachaussée.

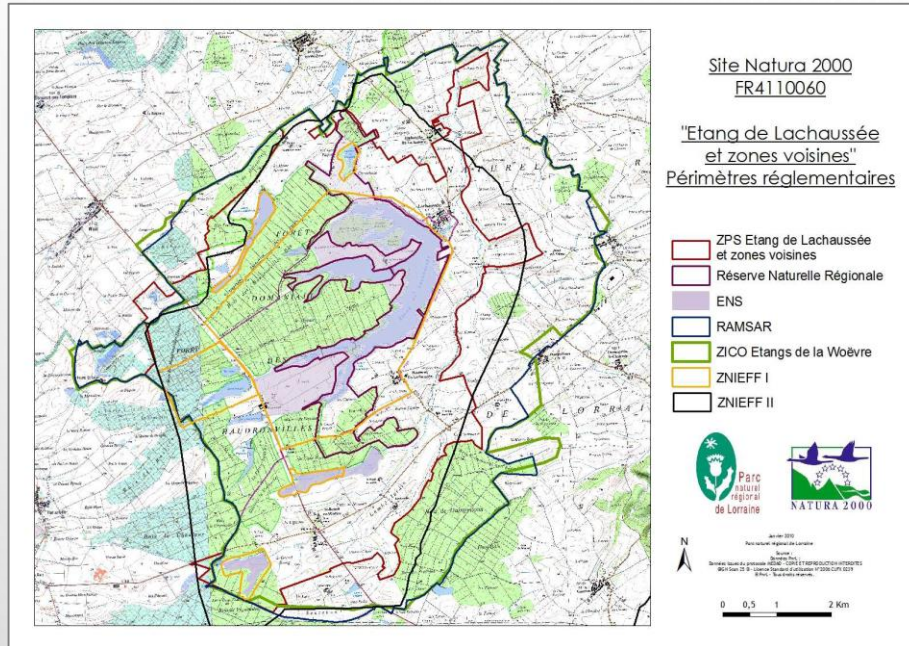
### Etangs du Lindre (2003, 5300ha)

- Mosaïque d'étangs, forêts, prairies, champs cultivés et des prés salés continentaux.
- Impulsion locale du PNR de Lorraine et du département de la Moselle.

### Rhin Supérieur/Oberrhein (2008, 47 530 ha)

- Site transfrontalier franco-allemand.
- Forêts alluviales, pelouses sèches à orchidées, prairies humides, roselières, marais, rivières phréatiques.
- Comité de pilotage propre au site Ramsar.

# La Petite Woëvre



Sources : Docob Natura 2000 « Etangs de Lachaussée et zones voisines »



Etang de Lachaussée. Crédit photo : Justine Duret

## Enjeux écologiques

- **Prairies humides** : Très menacées ← déprise de l'élevage et mise en culture
- **Forêts** : Rajeunissement, menaces pour la régénération.
- **Etangs** : Bon état écologique + gestion appropriée.

## Implication locale

- Bonne implication de l'**Association des Paralysés de France** et de l'**ONF**. Difficultés croissantes de l'APF.
- Elus locaux : Motivation et implication presque **inexistante**.

## Animation

- **Bonne entente** entre gestionnaires et animateurs.
- Moyens limités sur la partie **hors Natura 2000**



Projet d'extension du site Ramsar

# La Petite Woëvre

Difficultés

Manque d'implication  
des élus

APF en situation  
difficile

Animation hors  
Natura2000

Pistes  
d'amélioration

Réaffirmer la  
coordination du  
PNR de Lorraine

Projets de territoire avec  
objectifs  
environnementaux  
Associés au label Ramsar

Réduire le  
site Ramsar

Exemple de  
projets

- Tourisme ornithologique
- Filière de production de végétaux aquatiques « locaux » (APF)
- Circuit de vente de proximité de viande (filiale élevage – prairie humide)
- Trames vertes et bleues (haies, mares, berges etc.)
- Agroforesterie
- Conversion en agriculture biologique



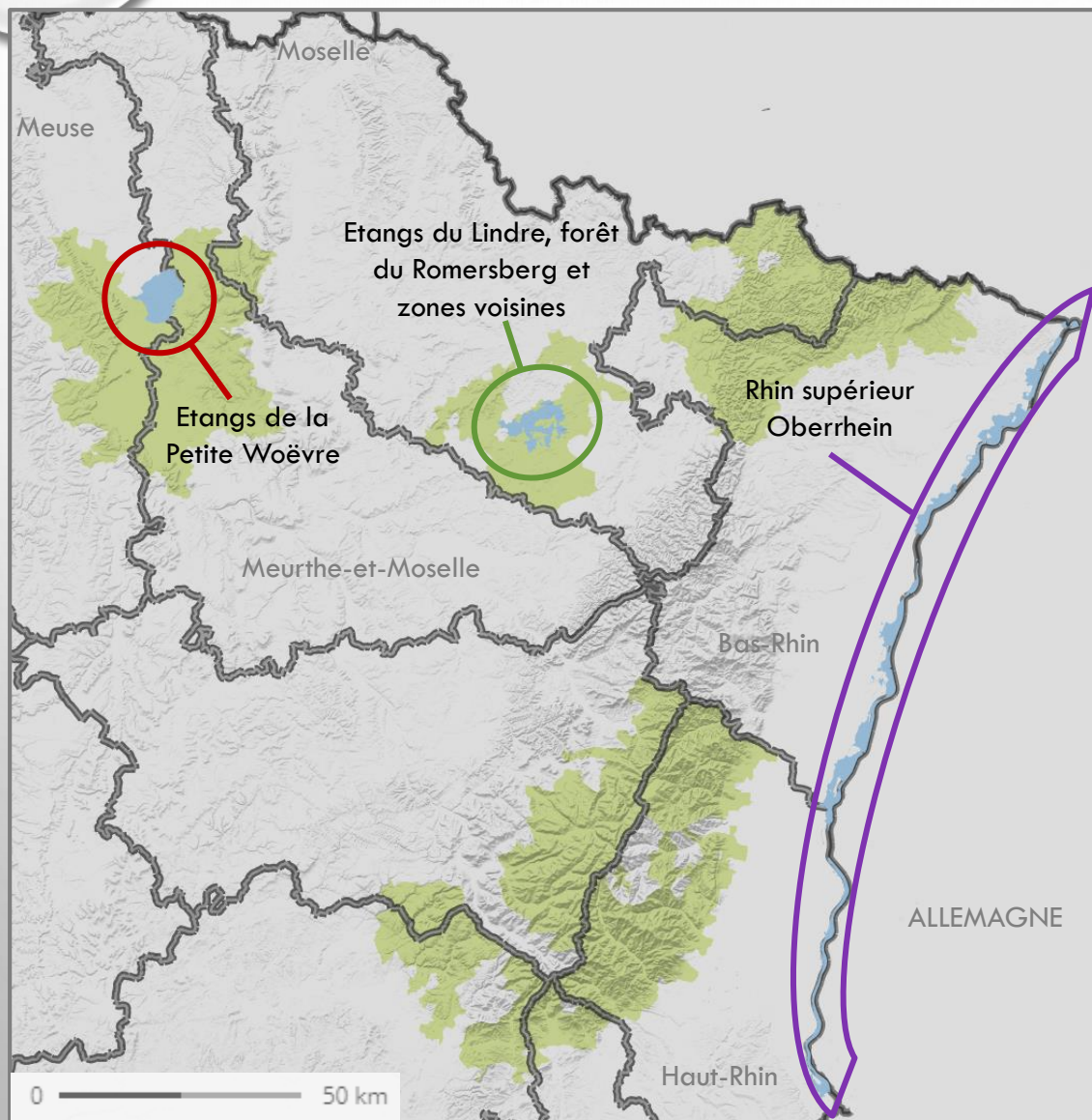
Etang de Lachaussée. Prairies humides

Crédits photos : Marie LEMOINE – Agence de l'Eau Rhin-Meuse



Etang de Vigneulles en hivers, roselières

Crédits photos : Marie LEMOINE – Agence de l'Eau Rhin-Meuse



Les sites Ramsar du bassin Rhin-Meuse

### Etangs de la Petite Woëvre (1991, 5985 ha)

- Mosaïque d'étangs, forêts, prairies et champs cultivés.
- Impulsion locale du PNR de Lorraine et du Maire de Lachaussée.

### Etangs du Lindre (2003, 5300ha)

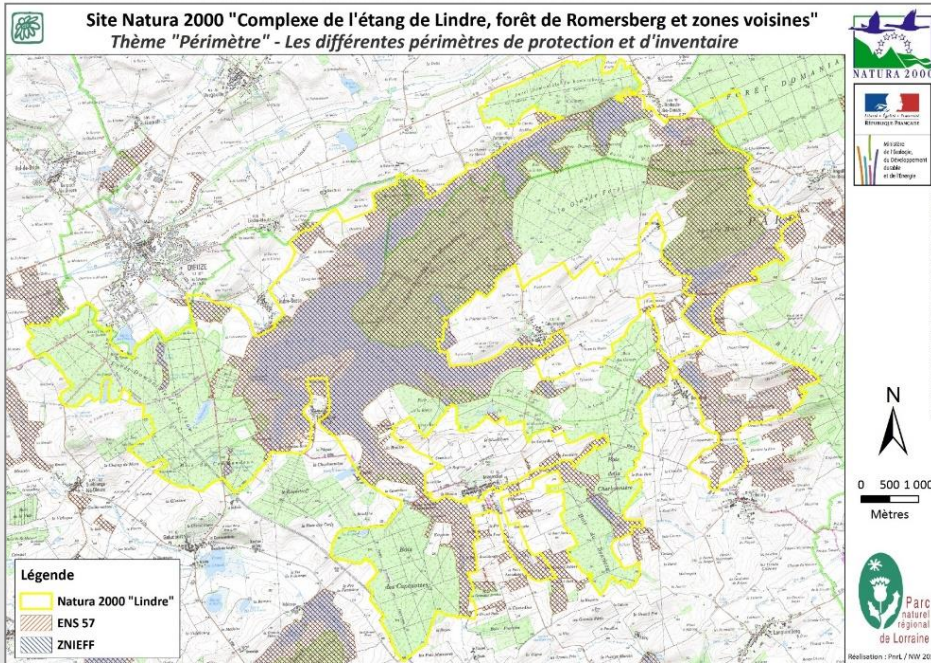
- Mosaïque d'étangs, forêts, prairies, champs cultivés et des prés salés continentaux.
- Impulsion locale du PNR de Lorraine et du département de la Moselle.

### Rhin Supérieur/Oberrhein (2008, 47 530 ha)

- Site transfrontalier franco-allemand.
- Forêts alluviales, pelouses sèches à orchidées, prairies humides, roselières, marais, rivières phréatiques.
- Comité de pilotage propre au site Ramsar.

# Etangs du Lindre et forêt du Romersberg

Sources : Docob Natura 2000 «Complexe de l'étang de Lindre, forêt du Romersberg et zones voisines»



## Enjeux écologiques

- **Etangs** : entretien des étangs lié à l'activité piscicole extensive. MAIS filière en difficulté.
- **Prairies humides** : Menacées ← déprise de l'élevage et mise en culture
- **Forêts** : Bon état global. Vigilance forêts privées.

## Implication locale

- Motivation et implication importante du dép. de Moselle (Domaine de Lindre).

## Animation

- **Bonne entente** entre gestionnaires et animateurs.
- Domaine de Lindre : Rôle important → **grand public + pisciculture locale.**
- Moyens limités : **baisse d'effectif** et coupe budgétaire pour le Domaine



Etang du Lindre, vue sur la digue. Crédit photo : JCK, Domaine de Lindre



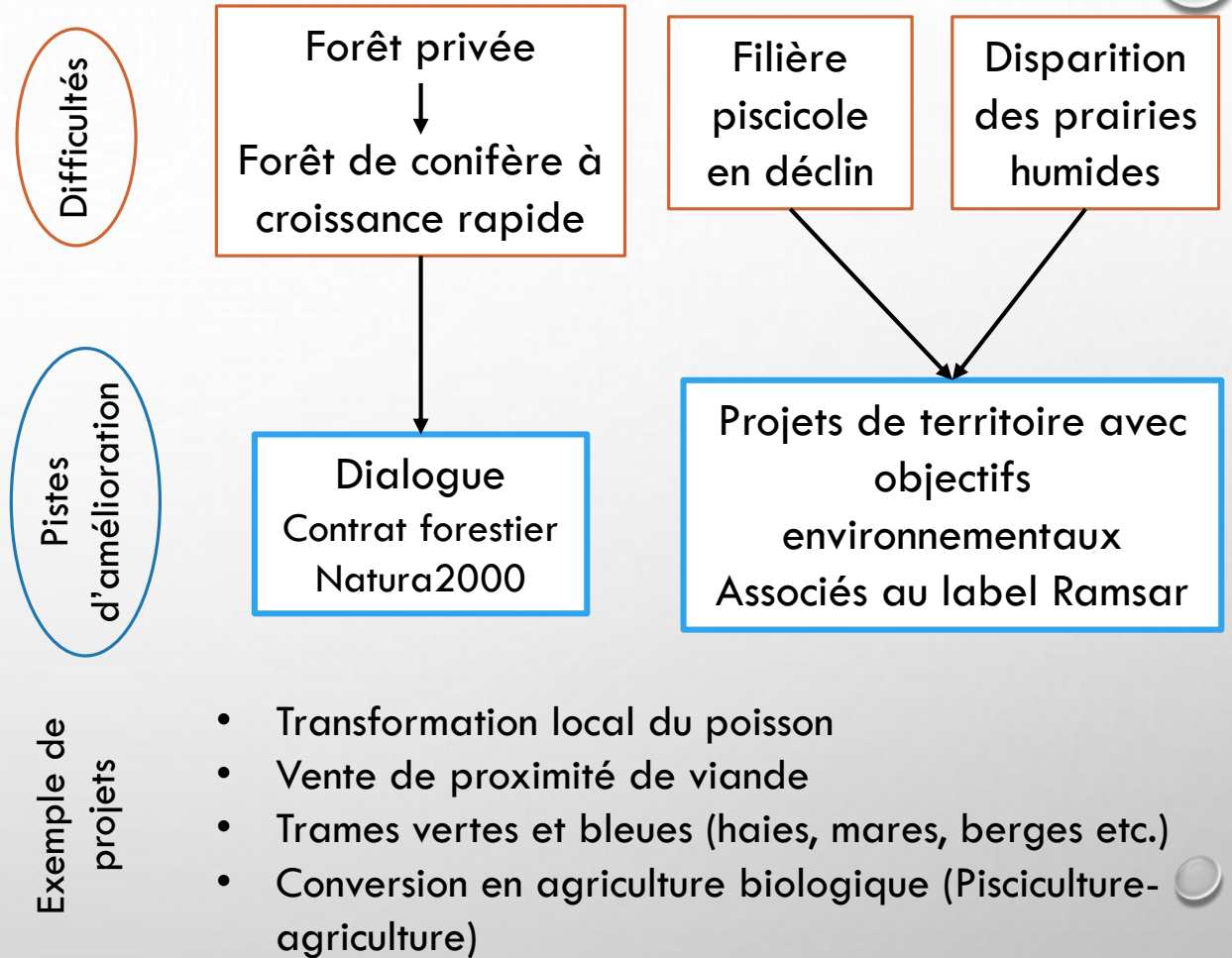
Projet d'extension du site Ramsar

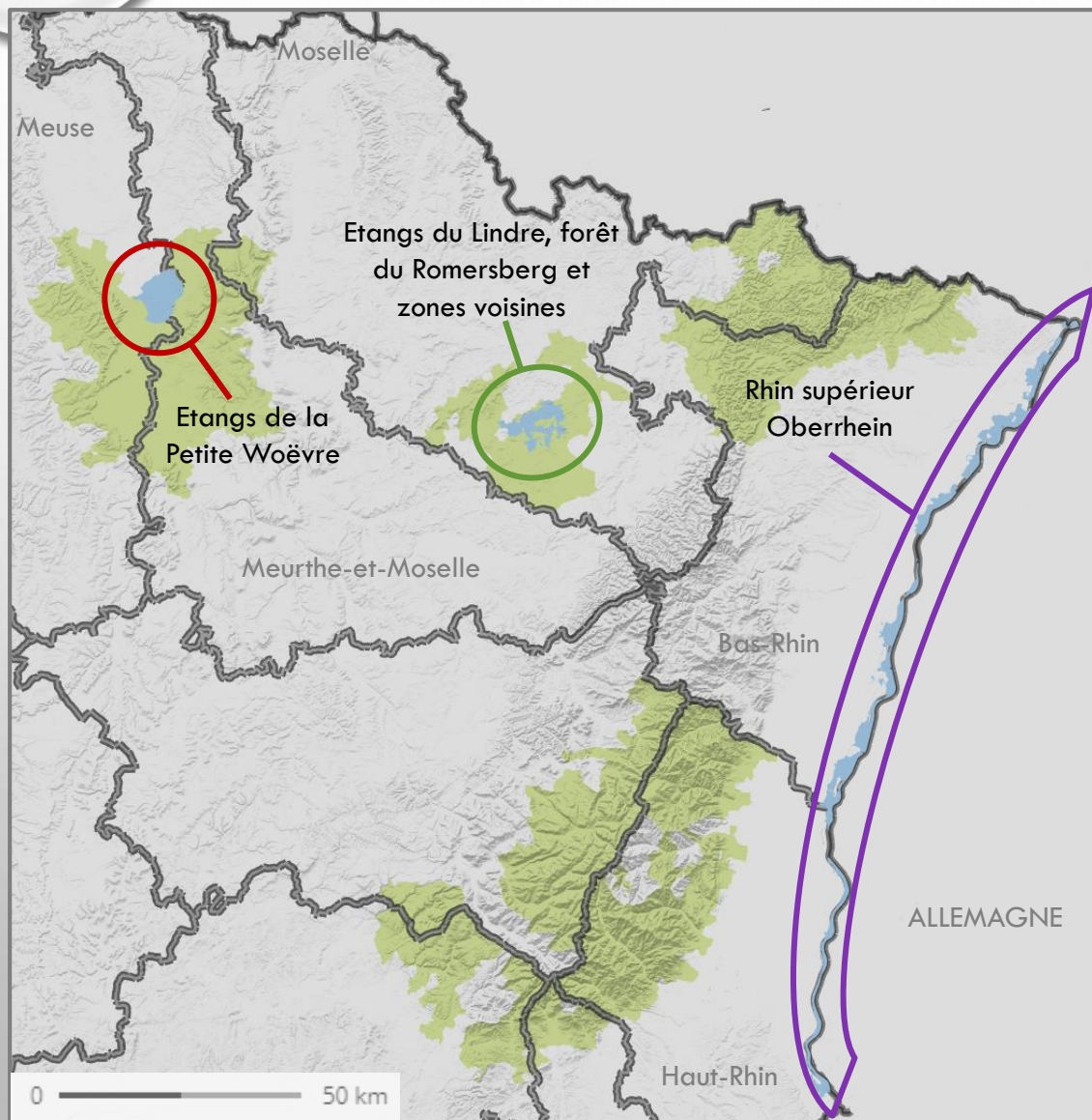


# Etangs du Lindre et forêt du Romersberg



Etang du Lindre, Pêche. Crédits photos : Didot – Agence de l'eau Rhin-Meuse





Les sites Ramsar du bassin Rhin-Meuse

### Etangs de la Petite Woëvre (1991, 5985 ha)

- Mosaïque d'étangs, forêts, prairies et champs cultivés.
- Impulsion locale du PNR de Lorraine et du Maire de Lachaussée.

### Etangs du Lindre (2003, 5300ha)

- Mosaïque d'étangs, forêts, prairies, champs cultivés et des prés salés continentaux.
- Impulsion locale du PNR de Lorraine et du département de la Moselle.

### Rhin Supérieur/Oberrhein (2008, 47 530 ha)

- Site transfrontalier franco-allemand.
- Forêts alluviales, pelouses sèches à orchidées, prairies humides, roselières, marais, rivières phréatiques.
- Comité de pilotage propre au site Ramsar.

# Rhin supérieur / Oberrhein

1838



1998



L'évolution du Rhin de 1838 à nos jours au niveau de Gerstheim

Sources : Fiche territoire « Natura2000 et vous », Site Natura2000 Rhin-Ried-Bruch

## Travaux transfrontaliers

- Projet Rhinature : **Bilan écologique** d'une vingtaine d'espèces.
- 2 InterReg (arrêtés en 2011) sur la **valorisation touristique de la bande rhénane**.

## Enjeux écologiques

- Restauration **fonctionnalités alluviales**, reconnexion anciennes annexes
  - **Forêts alluviales** (reliquat) : **enjeux fort**. Changement climatique, maladies, modifications hydrauliques.
  - **Faune piscicole** : continuités écologiques + zones de frais.
- Menaces globales : pression foncière + pratiques agricoles intensives.

## Implication locale

- Motivation et implication importante **Grand-Est et Land de Bade Wurtemberg**.

## Animation

- Taille du site + transfrontalier + moyens inégalement répartis = **animation globale complexe**.
- **Bonne entente** entre gestionnaires et animateurs
- Souhait d'une implication plus importante du CoPil Ramsar

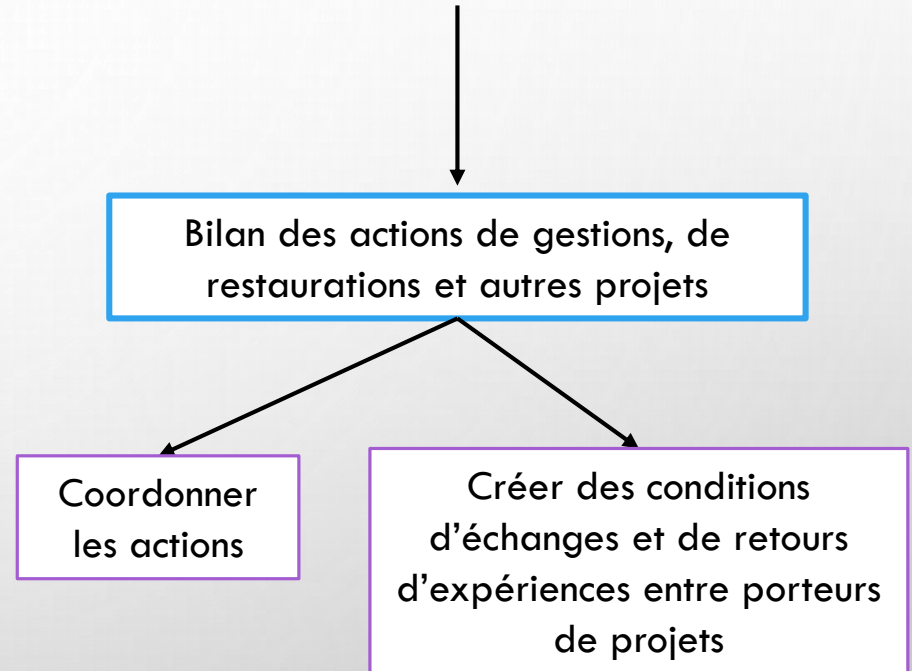
# Rhin supérieur / Oberrhein



Forêt de la Robertsau. Crédits photos : Camille FALLER – DREAL Grand Est

Pistes  
d'amélioration

Site de grande taille et transfrontalier  
=  
Difficulté à proposer un projet global



# La filière piscicole – site du Lindre

Objectifs

Répertorier **les attentes** des groupes acteurs



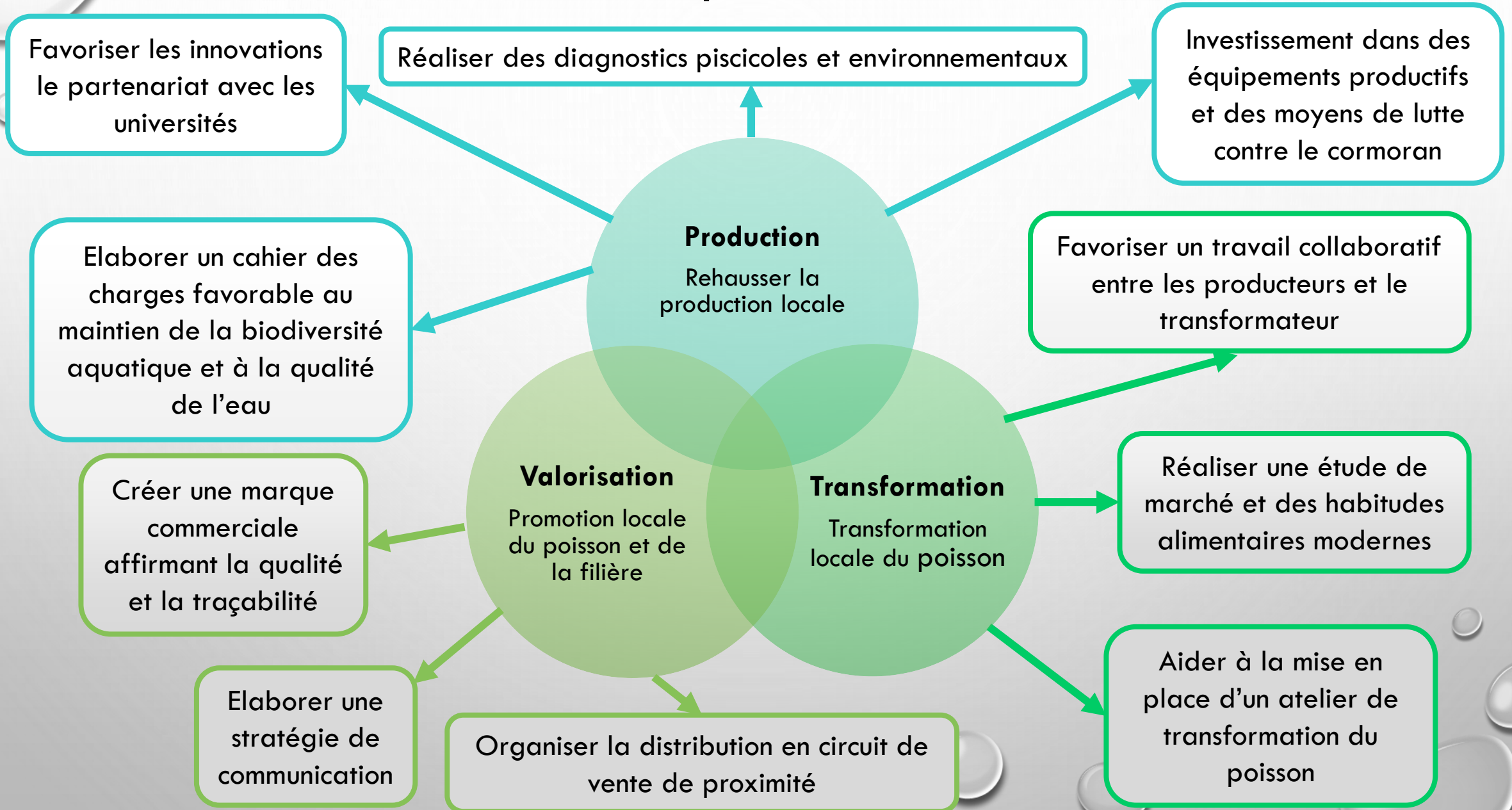
**Concilier** dans un projet de filière

*Entretiens avec les acteurs*

Quel apport du Label Ramsar ?

Groupe d'acteurs	Structures
Pisciculteurs	8 pisciculteurs rencontrés sur les 10 recensés en Moselle
Associations de pisciculteurs	La Filière Aquacole du Grand Est (FAGE) Le Syndicats des Propriétaires et Exploitants des Etangs de l'Est (SPEEE)
Partenaires publiques	Agence de l'eau Région Grand-Est Département de la Moselle
Partenaires sur les questions environnementales	Université de Lorraine (Nancy) Conservatoire des Espaces Naturels Lorrains (CENL) PNR de Lorraine Le syndicat intercommunal des eaux de bassin amont de la Seille
Autres territoires piscicoles	Association de promotion du poisson des Dombes PNR de Brenne

# Proposition



# Quelle faisabilité du projet

## Projet « pisciculture » dans les Dombes

11 200 ha d'étangs  
1200 T de poissons



Dont 120 Tonnes transformées

Filière dombiste segmentée : 250 exploitants, 10 collecteurs, 4 transformateurs, 2 écloseseries.  
Cahier des charges « poissons des Dombes » existant.

Livre blanc - enjeux du territoire et programme d'actions.

- Investissement,
- Bonnes pratiques,
- Valoriser et promouvoir les produits et la filière.

**4 270 000€** d'investissement total,  
**40%** des étangs engagés  
Transformation : ↗ **de 60 %** (190 T)  
Nouvelle stratégie de communication et promotion

Avant projet

Projet

Résultats

## Situation en Lorraine

11 000 ha d'étangs  
1000 T de poissons



100<sup>aine</sup> pisciculteurs (exploitants, collecteurs et éclosesiers)  
**Pas d'atelier** de transformation du poissons d'étangs  
**Pas de marques** de qualités.

## Projet envisagé

- Rehausser la production + cahier des charges **à écrire**
- Atelier de transformation **à construire**.
- Stratégie de communication, de commercialisation et de promotion **à créer**.

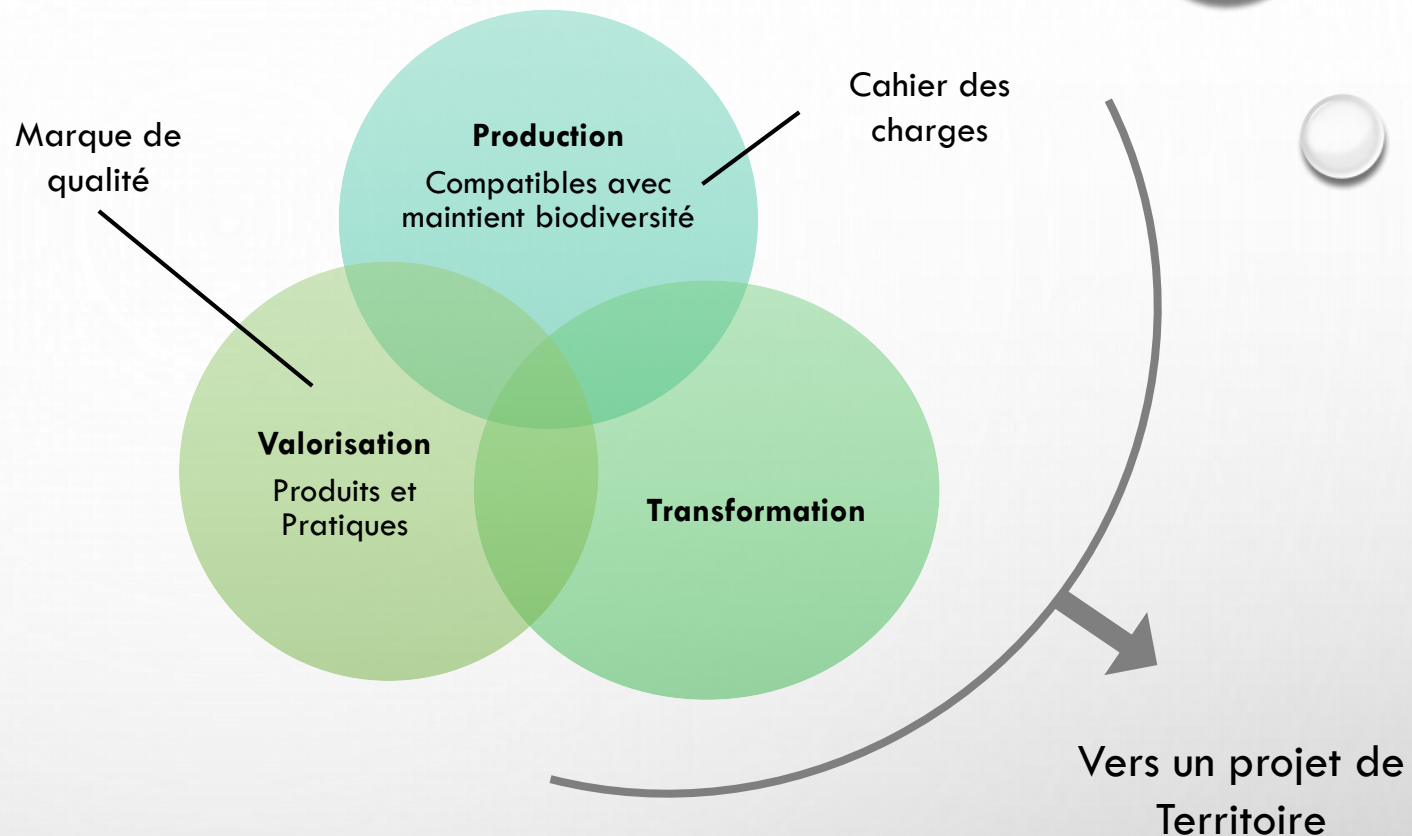


Utilisation du label Ramsar  
Implication des intercommunalités

# Conclusion

Objectifs

Préservation **biodiversité étangs** et **qualité** des masses d'eau  
+  
**Maintien de la filière** piscicole traditionnelle  
=  
Exemplarité relations **milieux humides/activités humaines**



Partenaires publics



Association de pisciculteurs



Pisciculteurs



Pour une concrétisation du projet

Engagement fort des pisciculteurs

Porteur de projet et territoire d'action

Soutien long des partenaires publics



**Merci de votre attention**



Couché de soleil sur roselières. Crédit photo : Agence de l'eau Rhin-Meuse

**Loi du 8 août 2016** → élargissement des missions des Agences de l'eau à la biodiversité

**De nombreuses discussions menées dès 2016 en Comité de Bassin, Conseil d'administration, Commission du Milieu Naturel Aquatique... ont amené à proposer un élargissement des aides « milieux aquatiques»**

- **CA du 30 juin 2016** : cadre d'intervention pour gestion de premiers dossiers en mode dérogatoire et expérimental;
- **Début 2017** lancement de l'AMI Région-Etat-Agences;
- **CA du 29 juin 2017**: définition de modalités « courantes jusque fin 2018;
- Des réflexions en cours pour la **préparation du 11<sup>ème</sup> programme d'intervention de l'AERRM (2019-2024)**.

# Cadre pour la gestion des aides « biodiversité » jusqu'au 31 décembre 2018

## Eligibilité:

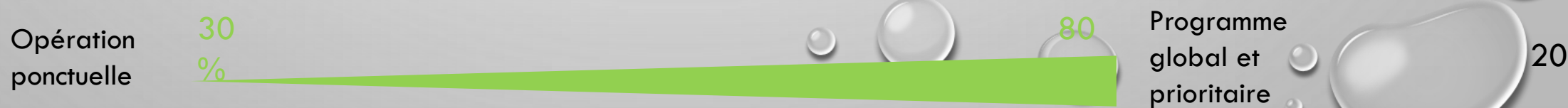
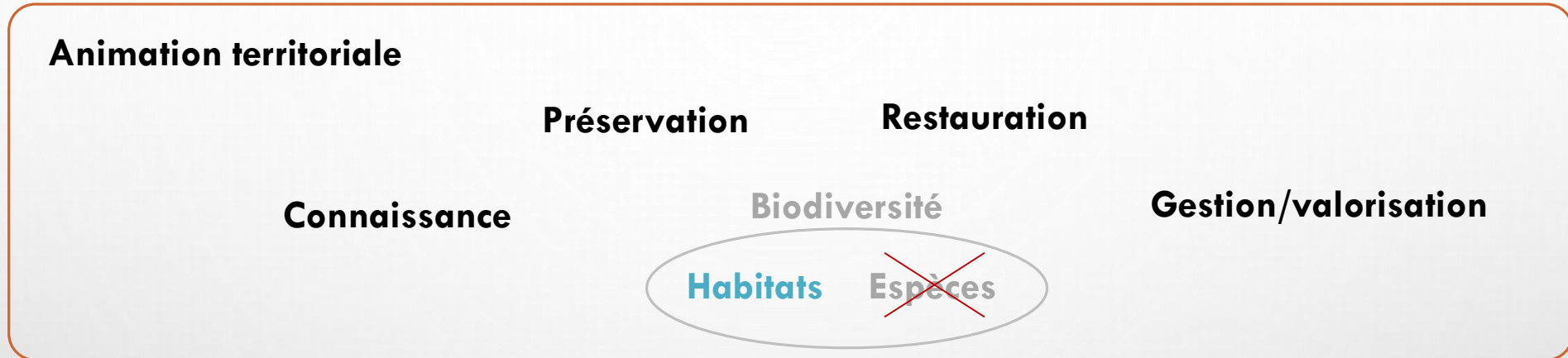
- Ouverture des aides aux milieux « secs » (*prairies, pelouses ...*) avec un lien « fonctionnel » sur les grandes priorités du SDAGE et du programme de l'agence;
- Exclusion des projets centrés sur la protection des espèces (*ex : gîtes artificiels, nichoirs, passage à faune, caches en béton pour truites....*).

## Règles d'aides:

- Assiettes et taux d'aide = ceux en vigueur pour les actions de préservation/reconquête des milieux aquatiques et des zones humides (soit 80% maximum ; jusqu'à 100% sur opération de protection prioritaire portée par une association)
- **AMI (Région-Etat-Agences)= outil privilégié de recueil des projets;**
- **Accès au financement hors AMI pour les projets à faible enjeu ou dont le calendrier est incompatible avec les sessions de l'AMI.**

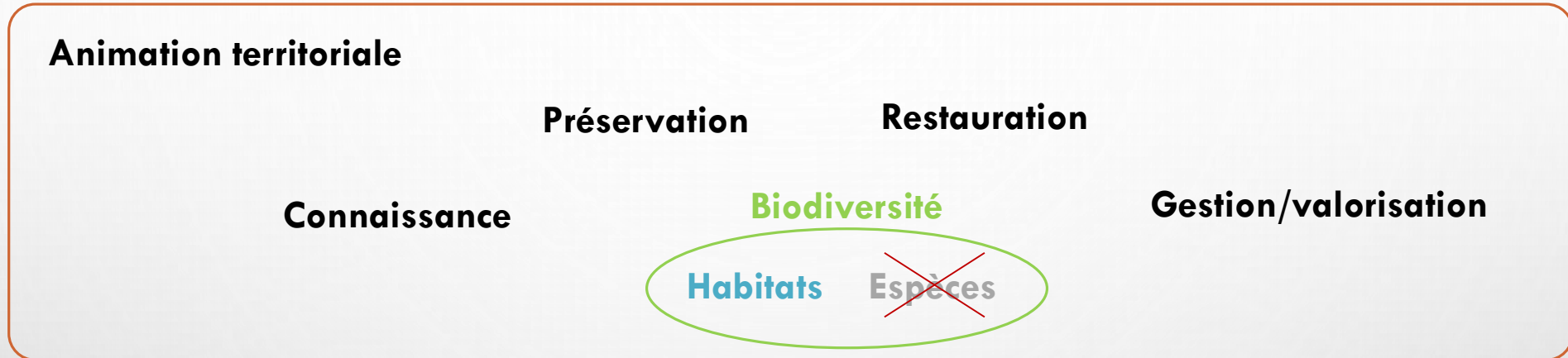
# AVANT

## Périmètre d'intervention de la politique « Milieux naturels aquatiques » de l'AERM



# APRES

## Périmètre d'intervention de la politique « Milieux naturels aquatiques » de l'AERM



Plans d'eau

Cours d'eau

### OBJECTIFS EAU BIODIVERSITE et CLIMAT

Milieux humides

Milieux ouverts secs  
(prairies, pelouses,...)

Corridors écologiques  
(haies, vergers...)

Forêts (non humides)

Opération ponctuelle

30 %

80

Programme global et prioritaire